CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E86883** **VALABLE JUSQU'AU** **19/01/2027**

ÉDITÉ LE 07/10/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/09/2009

Raison sociale : ATO ISOLATION EXTERIEURE

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 18/11/2022

Capital : 60 000

CHEMIN DE LA PERCHE
03300 CUSSET

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC CUSSET 2009 B 300

Siret : 514 699 271 00045

Code NACE : 4329A

Numéro caisse de congés payés : 0029987

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 479049G1247000 / 001 346443/0

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 479049G1247000 / 001 346443/0

Situation fiscale et sociale : A jour au 20/11/2025

Téléphone : 04 70 96 30 16 **Fax :**

Portable : 06 47 11 12 35

Responsabilité légale :
VILLARD ET FILS (909 835 274) / VILLARD SACHA DIRECTEUR GÉNÉRAL / REOLON OLIVIER PRÉSIDENT

Site Internet : http://www.facebook.com/atoisolation/

E-mail : contact@atoisolation.fr

Effectif moyen : 18 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 2 978 639 **Tranche de classification :** CA6

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante)	18	20/01/2026
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

07/10/2026 15:47

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E86883** **VALABLE JUSQU'AU** **19/01/2027**

ÉDITÉ LE **07/10/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/09/2009
Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 18/11/2022
Capital : 60 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC CUSSET 2009 B 300

Siret : **514 699 271 00045**
Code NACE : 4329A
Numéro caisse de congés payés : 0029987

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 479049G1247000 / 001 346443/0

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 479049G1247000 / 001 346443/0

Situation fiscale et sociale : A jour au 20/11/2025

Raison sociale : **ATO ISOLATION EXTERIEURE**

CHEMIN DE LA PERCHE
03300 CUSSET

Téléphone : 04 70 96 30 16 **Fax :**
Portable : 06 47 11 12 35

Site Internet : http://www.facebook.com/atoisolation/
E-mail : contact@atoisolation.fr

Responsabilité légale :
VILLARD ET FILS (909 835 274) / VILLARD SACHA DIRECTEUR GÉNÉRAL / REOLON OLIVIER PRÉSIDENT

Effectif moyen : 18 **Tranche de classification :** EFF2C

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	20/01/2026

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Isolation des murs par l'extérieur	20/01/2022

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.